



Commission Locale de l'Eau
Schéma d'aménagement et de gestion des
eaux du bassin versant de l'Oudon

6 rue de la Roirie – 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU
(Accès par : rue Charles Guilleux, parking Groupe Milon, porte A)
Tél : 02.41.92.52.84 – mail : contact@bvoudon.fr – www.bvoudon.fr
n° siret : 200 077 881 00015

Réunion du groupe de travail
Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau
Mercredi 3 décembre 2025

Les comptes rendus de réunions, diaporamas et documents associés sont accessibles à tous sur le site internet de la C.L.E. : <http://www.bvoudon.fr/gestion-quantitative/projet-de-territoire-pour-la-gestion-de-l-eau>

Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu de la réunion du 23 septembre 2025
2. Etat d'avancement du P.T.G.E., rappel de la méthodologie
3. Rappel des volumes potentiellement mobilisables en période d'avril à octobre
4. Analyse de la disponibilité en période hivernale
5. Rappel de l'impact du changement climatique
6. Présentation des scénarios (débits objectifs et volumes prélevables)
7. Suite de l'étude et dates des prochaines réunions
8. Questions diverses

SYNTHESE DES ECHANGES

Le croisement des 4 volets H, M, U et C se poursuit pour analyser la **disponibilité de la ressource en période hivernale (de novembre à mars)**.

L'étude des besoins en eau des milieux en période hivernale a permis de calculer un débit « borne haute » et un débit « borne basse ». Ces débits sont plus ou moins favorables au débordement des cours d'eau, aux habitats et au cycle de vie des espèces.

Les participants constatent que ces **débits biologiques « hiver » sont supérieurs au module** (moyenne des débits moyens annuels sur plusieurs années) et s'interrogent sur la pertinence des calculs de débits biologiques. En effet les conditions observées sur le bassin versant sont déjà inférieures à ce qui serait nécessaire aux habitats et aux espèces. La méthode de calcul donne un débit de débordement optimum.

Il convient de **rapprocher les volumes mobilisables en hiver avec les déficits constatés en été** et trouver des solutions pour permettre les usages (réserves, sols, gestion des plans d'eau, économies d'eau, changement de pratiques).

Une étude de l'impact socio-économique des scénarios de volumes prélevables est demandée par l'État.

Les échanges se poursuivront lors de la réunion de CLE élargie au groupe de travail PTGE fixée le 14 janvier 2026 à 9h30.

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE
AKPO Franck	Syndicat du Bassin de l'Oudon	X	
AMESTOY Elodie	CUMA		
ANDRE Marc	DDT 49	X(visio)	
ANNONIER Claude	Syndicat d'Eau de l'Anjou		X
AYRINHAC Sabine	Rives et eaux du sud-ouest – en charge du P.T.G.E.		
BALLE Pascal	Terrena	X	
BAPTISTA Nadège	Préfète de la Mayenne		
BLOT Mickaël	DREAL Pays de la Loire		
BOIZON Maxime	DREAL Pays de la Loire		
BONIOU Pascal	Agence de l'Eau Loire Bretagne		
BOUE Philippe	BSP Environnement		
BOULEAU Mickaël	Responsable du service Eau et assainissement du Pays de Craon		
BOUTEILLER Bernard	Fédération de pêche 49		
BRADANE Philippe	Pelé Agri Conseil		
BROWN Juliette	CIVAM		
BRUCHET Benoît	CUMA		
BRUNY Régine	Association Sauvegarde de l'Anjou		X
BUSSON Pauline	DREAL Pays de la Loire		
CHARDIN Virginie	DDPP 49/ESPAAP		
CHATARD Nicolas	Fédération pêche Maine et Loire	X(visio)	
CHENAIS François-Jacques	DREAL Pays de la Loire		
CHENUT Romaric	Rives et eaux du sud ouest		
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire		
COCHET Florian	Seenovia		
COHENDY Yoan	Anjou Maine Céréales		
COUPRIE Stéphanie	OFB DR Pays de la Loire		
DE LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne, Sarthe	X	
DEBACQ Julien	Communauté de communes du Pays de Craon	X(visio)	

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement	X	
DELISEE Laurent	OFB Mayenne		
DEMEUSY Cyril	DDT Mayenne		
DERENNE Jean	CIVAM AD 49		
DOUSSET Laurent	DDT 49		
DUCRU Gaëtane	Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Maine et Loire	X(visio)	
FENEON Stéphanie	Fédération de pêche 49		
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des Moulins d'eau		X
GANDON Jean-Claude	Filière Aquacole Pays de La Loire		
GIBAULT Jean-Marie	Agrial		
GILLES Pierrick	Syndicat du bassin de l'Oudon - Vice-président de la C.L.E.	X	
GRANGEARD François	OFB 49		
GRAVE Soana	DDT Mayenne	X	
GUICHARD Virginie	Chambre d'agriculture		
GUILBOT Brigitte	CCI Mayenne		
GUINAUDEAU Jean-Michel	UFC Que Choisir 53		
GUIOULLIER Stéphane	Chambre d'agriculture		
HARDY Vincent	Région Pays de la Loire		
JOUFFLINEAU Antoine	CCI Mayenne		
KERELLO Annick	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	X(visio)	
KIENTZLER Anne	DRAAF		
LACROIX Aurélie	Syndicat d'eau de l'Anjou		
LALOI Gaëlle	Cer France		
LAMIS Johanna	Pele Agric Conseil		
LANGEVIN Michel	CCI 49	X(visio)	
LAUNAY PARIS Céline	CIVAM BIO 53		
LAYER Bernard	Chambre d'agriculture		
LEBRET Dominique	Fédération de pêche 53		

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE
LECHAT Sylvie	Cer France		
LEDOUX Yolène	SMIDAP		
LEGER Patrice	Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou		
LERIDON Maxime	Chambre d'Agriculture		
LORTIE Elsa	Département Maine et Loire		
MARQUIÉ Magali	Rives et eaux du sud-ouest – en charge du P.T.G.E.	X	
MASCOT Marcel	Ombrée d'Anjou		
MASINSKI Damien	Conseil régional des Pays de la Loire		
MAUSSION Didier	BSP Environnement		
MAUSSION Patricia	Conseil régional des Pays de la Loire		
MERY Yoann	Coop ouest		
MICHEL Louis	Laval Agglo - Président de la C.L.E.	X	
MOREAU Philippe	Mayenne Nature Environnement		
MOSSET Alexandre	Anjou Bleu Communauté	X	
PIAU Marie-Laure	Fédé pêche 53	X	
PERROIS Christelle	AS Maine et Loire		
PERROIS Christian	Association BASE	X	
PLESSIS Eric	Chambre agriculture des Pays de la Loire	X	
POULIN Nicolas	Cer France		
REBILLARD Luc	Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Mayenne		
RIBAUD Pascal	Filière Aquacole Pays de La Loire		
ROBERT Alexis	Conseil Départemental de la Mayenne	X	
ROBLIN Maëva	Département du Maine et Loire	X(visio)	
RONCIN Joël	Segré-en-Anjou Bleu - Vice-président C.L.E.	X	
ROUSSEZ Olivier	Ombrée d'Anjou - Vice-président C.L.E.		X
SEYEUX Vincent	CCI Mayenne	X(visio)	
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne	X	
TIELEGUINE Régine	Directrice du Syndicat du Bassin de l'Oudon - Animatrice C.L.E. et P.T.G.E.		

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE
TISON Hervé	Dutertre		
TRINTIGNAC Pascal	SMIDAP	X(visio)	
VIDEAU Hélène	OFB		

Monsieur Joël RONCIN excuse Monsieur Louis MICHEL qui n'a pas pu être présent cet après-midi.

Tour de table des participants.

1. VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2025

Le compte rendu est validé.

2. ETAT D'AVANCEMENT DU P.T.G.E., RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE

Monsieur Joël RONCIN donne la parole à Madame Magali MARQUIÉ pour présenter la suite de l'étude.

Madame Magali MARQUIÉ rappelle le déroulement de l'étude qui touche à sa fin.

Elle rappelle quelques définitions pour bien comprendre la suite de l'étude.

3. ANALYSE DE LA DISPONIBILITÉ EN PÉRIODE HIVERNALE

4. RAPPEL DE L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

5. RAPPEL DES VOLUMES POTENTIELLEMENT MOBILISABLES EN PÉRIODE D'AVRIL À OCTOBRE

6. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS (DÉBITS OBJECTIFS ET VOLUMES PRÉLEVABLES)

Madame Magalie MARQUIE présente les résultats. Cf. diaporama.

Monsieur Eric PLESSIS – La prise en compte des sous-bassins contrastés sera possible pour distinguer les possibilités de prélèvements ?

Madame Régine TIELEGUINE – Ce n'est pas l'idée car il y a peu de bassins contrastés, et un déficit global important. On va poursuivre la présentation.

Madame Magalie MARQUIE explique que les conditions hydrologiques actuelles (le module) sont inférieures aux besoins en eau des milieux. Ce besoin en eau est considéré par rapport au débit de débordement sur les annexes au cours d'eau, pour le frai du brochet, espèce intégratrice des besoins de toutes les espèces (en bout de chaîne alimentaire).

Monsieur Jean DEGAND – Quelles relations entre les conditions favorables aux milieux et les différences observées en réalité et entre sous-bassins ?

Monsieur Alexis ROBERT - C'est très homogène malgré tout, c'est compliqué de savoir exactement les facteurs.

Monsieur Pascal BALLÉ – Le régime du bassin de l'Oudon est qualifié d'oued : schiste et grès qui ne donnent pas de possibilité de passage d'eau vers le souterrain, il y a donc peu de remise en réserve et il n'y a pas de restitution possible contrairement au granit en Bretagne. Il faudra savoir capter les moments les plus pluvieux pour passer les moments les plus secs. On observe que le module est inférieur aux débits nécessaires pour le milieu, naturellement le bassin versant ne permet pas la pleine santé des cours d'eau.

Madame Régine TIELEGUINE – Bornes hautes et basses sont les conditions où les annexes au cours d'eau sont accessibles tout le temps, les calculs sont faits pour des conditions optimales.

Monsieur Pascal BALLÉ demande si on contraint la situation actuelle réelle, de combien on dégrade les prélèvements actuels ?

Monsieur Jean DEGAND – Il faut bien tenir compte des besoins en eau des milieux. Il faut regarder comment ne pas perdre de jours de débordement de cours d'eau.

Monsieur Pascal TRINTIGNAC – Le calcul des différents débits reste théorique. Est-ce que les restitutions sont intégrées ? il y a des étangs qui sont vidangés tous les ans en octobre, plus de 200 ha, ce n'est pas négligeable. Il estime 1 à 2 millions de m³/an restitués en plus des 6,8 millions de m³ annoncés comme disponibles.

Madame Régine TIELEGUINE – C'est intéressant de voir qu'on peut compter sur des restitutions de plans d'eau, à voir quand on peut mobiliser ces restitutions, idéalement lorsque le débit des cours d'eau est le plus faible.

Monsieur Vincent SEYEUX s'étonne que les données des plans d'eau n'aient pas été prises en compte.

Madame Régine TIELEGUINE – On savait qu'il manquait des données, on améliore la connaissance au fil de ces études.

Monsieur Éric PLESSIS – Lors de l'étude des volumes prélevables de 2015, la période hivernale permettait 8 millions de m³, ce qui est beaucoup plus que dans l'étude actuelle. Il s'interroge sur ces écarts.

Madame Magali MARQUIÉ – La période de 2015 à 2022 prise en compte n'est pas sans conséquence sur l'évaluation de la disponibilité, il fallait s'attendre à moins de disponibilité. Il faudrait comparer les 2 études en prenant 20% du module soit environ 6 millions de m³.

Monsieur Eric PLESSIS – Une augmentation des débits en période hivernale est attendue.

Madame Magali MARQUIÉ – Les projections climatiques ne permettent pas de simulation de ce que cela donne en volume, il faut prendre des précautions.

Madame Régine TIELEGUINE – la disponibilité de la ressource en hiver dépendra de l'eau qui tombe sur le bassin versant. Il n'y a pas de grande ressource souterraine.

Monsieur Jean DEGAND – Il faut aussi modifier nos usages, ne pas compter sur des volumes supplémentaires.

Monsieur Christian PERROIS – On n'aborde jamais les solutions. On a perdu de la matière organique dans les sols, on perd de la réserve utile. Les pics observés en rivière en hiver n'existeraient pas si les sols renaient l'eau. Et cela permettrait de restituer l'eau pendant les étiages.

Monsieur Eric PLESSIS – On ne prend pas en compte la borne haute, pour les besoins en eau des milieux ?

Madame Magali MARQUIÉ – Ce n'est pas l'objectif attendu que de laisser le cours d'eau en situation de débordements en permanence. Ce ne sont pas les mêmes notions en hautes eaux et basses eaux. Donc on a fait les simulations avec le module et avec la borne basse (qui est déjà supérieure au module).

Monsieur Pascal BALLÉ – On gère le maintien des niveaux d'eau qui peuvent être différents d'une unité à l'autre.

Madame Magali MARQUIÉ – Cela revient à faire de la restauration hydromorphologique des cours d'eau.

Monsieur Alexis ROBERT – Différences unités de gestion et unités hydrographiques ?

Madame Régine TIELEGUINE – L'étude est menée par unité hydrographique. La C.L.E. pourrait faire le choix d'unités de gestion regroupées, et en tout cas il faudra tenir compte de l'amont pour décider des volumes prélevables à l'aval même si la gestion est décidée par unité hydrographique.

Madame Gaëtane DUCRU – Il n'y a plus de barrages pour retenir l'eau, le débit ne peut pas être calculé sur des cours d'eau en assec. La pluviométrie permet d'avoir de l'eau ou pas. Difficile de faire des scénarios dans ces conditions. Il y a 20 ou 30 ans on n'avait pas ces problèmes d'assecs.

Monsieur Joël RONCIN – La Sazée n'a jamais eu de barrages ou clapets donc ce n'est pas suffisant pour expliquer les assecs. Pour l'Araize les barrages ne changent rien, il y avait des assecs avant, il y en a encore maintenant. Il faut travailler sur la restauration des cours d'eau et sur les sols.

Madame Gaëtane DUCRU – Il faut aussi garder de l'eau dans les rivières.

Madame Magali MARQUIÉ – La méthodologie utilise les débits désinfluencés des usages. La présence ou l'absence des ouvrages n'entrent pas dans les calculs.

Madame Magali MARQUIÉ explique les incertitudes, il faut prendre des précautions sur les scénarios à choisir. On ne prend pas en compte le changement climatique dans les calculs de volumes prélevables, ce serait trop complexe vu les incertitudes.

Monsieur Pascal BALLÉ – L'impact ne sera pas de – 20 % de débits dans les cours d'eau. Il y aura des plus et des moins, il faudra s'adapter aux variabilités : capter de l'eau en hiver pour la réutiliser en période sèche.

Monsieur Jean DEGAND – Il faut changer nos habitudes. Comment on fait pour économiser l'eau ? il faut des pratiques qui utilisent moins d'eau. La qualité de l'eau dépend aussi du bon fonctionnement des cours d'eau.

Monsieur Eric PLESSIS – Les agriculteurs sont conscients des impacts du changement climatique sur les cultures ou les milieux naturels, un travail va être fait pour proposer des aménagements pour diminuer les dépendances à l'eau du monde agricole.

Monsieur Pascal BALLÉ attend le plan d'actions, qu'est-ce qu'on attend de nous ?

Monsieur Pierrick GILLES – Le plan d'actions est global, tout le monde y participe. Il faut réduire la largeur des cours d'eau qui sont devenus des canaux, il faudra aussi que les consommateurs réagissent, prennent moins de douches par exemple, il faudra s'adapter du mieux que l'on peut.

Monsieur Joël RONCIN – On est dans l'obligation de faire une étude de l'impact socio-économique des volumes prélevables, qui permettra de répondre aussi aux actions à mener.

Madame Gaëtane DUCRU demande qu'on travaille sur les solutions et les actions puisque nous devons gérer les volumes nécessaires à toutes les activités.

Monsieur Joël RONCIN – On fait déjà des choses il y a des contraintes inscrites au PLUi d'Anjou Bleu Communauté par exemple.

Madame Soana GRAVE – L'objectif est le retour à l'équilibre donc on doit se donner un pas de temps pour y arriver. Il faut résorber le déficit, voir les moyens à mettre en œuvre pour converger vers le comblement du déficit. L'État préconise de distinguer 2 périodes en été : avril-juin puis juillet-octobre.

Monsieur Eric PLESSIS est inquiet, cela impacte les usages et notamment l'agriculture, les déficits à résorber paraissent gigantesques, quel que soit le pas de temps qu'on se donne. Est-ce que les bornes prises en compte ne sont pas excessives ? Il y aura un découragement, on ne peut pas dire qu'il faut arrêter d'irriguer.

Madame Régine TIELEGUINE explique que depuis l'étude des volumes prélevables menée en 2015, on a apporté des connaissances supplémentaires, sur les plans d'eau, sur l'irrigation. Cela pourrait expliquer les différences de résultats.

Monsieur Pascal BALLÉ – Il faut aider les agriculteurs plutôt que de leur dire de ne plus prélever.

Madame Régine TIELEGUINE – L'agriculture n'est pas la seule visée, les plans d'eau à usage piscicole pourraient aussi être sollicités pour améliorer la disponibilité de la ressource.

Monsieur Marc ANDRÉ revient sur l'inquiétude par rapport aux résultats de 2015, il ne faut pas chercher à comparer, ce sont des études différentes. Ces résultats sont inquiétants mais on retrouve des résultats comparables sur le Layon, sur Evre Thau, ce sont des bassins versants sur socle. Comment fait-on pour maintenir l'activité économique ? Il faut mettre en regard les 2 périodes hiver et été. Il faudra travailler sur la substitution.

On a 2 territoires différents entre Mayenne et Maine-et-Loire avec plus de prélèvement et d'irrigation au sud. L'abreuvement des animaux restera un usage prioritaire. Il faudra travailler aussi sur l'évaporation des plans d'eau et sur les autres usages.

7. SUITE DE L'ÉTUDE ET DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

Madame Régine TIELEGUINE explique que le calendrier est contraint avec les échéances électorales et le renouvellement du mandat des membres de la CLE. La préfète de bassin demande désormais une étude de l'impact socio-économique des volumes prélevables avant de les arrêter.

Madame Soana GRAVE explique qu'il y a 2 études socio-économiques à mener :

- Sur l'impact de scénarios de volumes prélevables, à mener avant le vote en C.L.E. des volumes prélevables.
- Sur les actions qui seront proposées dans le PTGE.

Monsieur Joël RONCIN – Cela va prendre du temps.

Monsieur Pascal BALLÉ – On ne peut pas prendre de décisions sans étude de l'impact. Bien préciser en début de réunion quel est l'objectif de la réunion et ce qui est attendu des participants.

Monsieur Vincent SEYEUX – La demande de la Préfète est importante, il ne faut pas délaisser la partie socio-économique, on a besoin de savoir où on va. On a des produits importés, c'est de l'eau non consommée sur notre territoire mais il faut être cohérent, il faut produire localement. Ne pas traiter par secteurs, il faut une stratégie globale, l'État doit nous dire qu'il attend.

Madame Gaëtane DUCRU – On peut produire des céréales sans prendre dans la rivière.

Monsieur Jean DEGAND – Il ne faut pas oublier la qualité du vivant et la qualité de l'eau. Il y a un gros travail de communication, c'est indispensable pour économiser l'eau.

Monsieur Pierrick GILLES – L'État est aussi là pour nous écouter, chaque territoire a ses spécificités, il faut travailler tous ensemble c'est pour cela qu'on se réunit.

8. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Joël RONCIN remercie les participants, on se retrouve le 14 janvier pour continuer à échanger.

Monsieur Joël RONCIN clôt la réunion à 17h15.

Erratum - Monsieur Éric Plessis précise, après vérification, que l'étude EVP 2015 donne les mêmes ordres de grandeur de volumes que l'étude actuelle.